

DE_2025_015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 12 mars 2025

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Frédéric BROUSSEAU, Cécile BAILLON, Elodie ROLLAND, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Pouvoirs : Jean-Yves MERLET représenté par Brigitte BOSQ BOUSQUET

Étaient excusés : Chantal GUEGUEN, Paul SALLES, Lucile FREVILLE

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ BOUSQUET

Adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L 812-3

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité,

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde propose une offre de service en matière de prévention et de santé au travail adaptée aux besoins des collectivités,

Considérant que l'adhésion à cette offre repose sur le versement d'un forfait annuel assis sur l'effectif des agents de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adhérer à l'offre de service de prévention et santé au travail proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Ont voté 11

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

